

Définition

On associe plutôt le handicap mental à une déficience intellectuelle. Souvent détectées précocement, les déficiences mentales limitent les activités de la personne en perturbant les fonctions cognitives (mémorisation, accès au langage...). Le handicap psychique est, quant à lui, associé à des « *troubles psychiatriques* », donnant lieu à des atteintes comportementales et menant à une marginalisation de la personne. Les handicaps psychique et mental peuvent parfois être cumulés.

Le handicap mental et le handicap psychique ont des origines diverses : anomalies congénitales, maladies du système nerveux, substances toxiques, souffrance cérébrale, traumatismes crâniens. Ces facteurs peuvent intervenir à différents moments, des premiers instants du développement de l'embryon à la fin de vie de la personne.

Handicap mental

Dans 60 % des cas, les causes sont bien identifiées et peuvent être attribuées à une anomalie génétique, chromosomique ou à une atteinte foétale. Les origines des 40% restant demeurent inconnues. Voici deux exemples de déficiences mentales :

→ La trisomie 21

Anomalie génétique entraînant une déficience intellectuelle variable, une perte de tonus musculaire (hypotonie) et une laxité articulaire quasi-constantes.

→ L'autisme infantile (Kanner)

La thèse soutenant que l'autisme serait une maladie psychiatrique due à une carence psychoaffective est obsolète. L'autisme est à présent reconnu comme un handicap. L'autisme est défini dans les classifications internationales comme un syndrome regroupant trois types de manifestations :

1. Isolement
2. Anomalies qualitatives de la communication
3. Intérêts restreints avec comportements répétitifs et stéréotypés

Les classifications internationales indiquent que ces symptômes apparaissent avant 36 mois. Les troubles peuvent être évolutifs.

Handicap psychique

Les actes de la vie quotidienne sont difficiles pour les personnes en situation de handicap psychique (ex : gérer un budget, faire le ménage, remplir un dossier administratif ou participer à un événement familial). La conscience de ces problématiques peut entraîner un sentiment de culpabilité ou de dévalorisation de soi. Les difficultés ont un retentissement sur la *motivation*, l'*autonomie* et l'*ouverture aux autres*. Le rythme veille/sommeil est souvent perturbé. Certaines personnes sont marquées par une grande fatigabilité, une somnolence, d'autres au contraire, par une agitation.

Problématiques récurrentes :

Sensibilité au stress : Les situations nouvelles, les lieux inconnus ou les contraintes peuvent générer une angoisse.

Perception modifiée des limites corporelles et de l'espace spatio-temporel

Appréhensions différentes et réponses inadaptées aux codes sociaux



La boîte à outils

→ *L'expression des potentialités dépend de facteurs multiples*

Considérer l'élève dans sa singularité et instaurer un climat de confiance respectueux du rythme de l'élève sont les fondements d'une pédagogie qui apportera autant de satisfaction à l'élève qu'à l'enseignant.

→ *Des incidences sur le comportement*

Un manque d'attention et de concentration au moment présent (l'élève semble être dans sa « bulle ») et dans le temps (déclin de l'attention attesté par le regard de l'élève qui n'accroche plus le regard de l'enseignant).

Une difficulté à élaborer sa pensée.

La consigne n'est pas réalisée exactement comme elle a été posée, elle est transformée, voire impossible à intégrer. Les acquisitions ont du mal à se fixer : un contenu pédagogique appris ne peut être restitué d'une semaine à l'autre.

Une difficulté à programmer ou à organiser ses actions : les procédures complexes doivent être réalisées dans un ordre donné, l'élève semble perdu, il ne sait pas par quel bout commencer. L'enseignant s'efforcera de donner des consignes uniques et de guider pas à pas la réalisation du geste de l'élève.

→ *Des modes d'attention renouvelés*

N'imposez pas un geste musical avec insistance, vous risqueriez de susciter l'incompréhension et des réactions défensives (repli, agitation). Continuez à faire des propositions, multipliez les supports pédagogiques, sans imposer, sans juger, ni décider à la place de l'élève.

L'élève doit faire sa propre expérience de la musique, à son rythme et en fonction de ses capacités. Eviter de donner l'impression d'être pressé en coupant la parole de l'élève, en finissant les phrases à sa place ou en accordant votre attention à un autre élève avant même que celui-ci ait fini.

Etablir une relation de confiance avec l'élève.

Reconnaître que l'élève ne met pas de mauvaise volonté, répéter calmement s'il le faut.

Accepter que sa lenteur soit une des manifestations de son handicap.

Lui proposer des repères fixes, réguliers et rassurants (stabilité du cadre, stratégies pédagogiques basées sur le jeu, la libre expression, l'exploration, la médiation par des supports visuels, des objets...).

Savoir dissocier les difficultés liées au handicap de celles liées au caractère et à l'environnement social de l'élève.



Sites internet

Orphanet : www.orpha.net (consulté le 31/01/09)

Guide UNAFAM : www.unafam.org

« L'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique » (2008)

UNAPEI : www.unapei.org (consulté le 31/01/09)

Guides sur handicap mental et musique – tomes 1 et 2

Université Nancy 2 : www.univ-nancy2.fr/VIDEOSCOP/DL7.htm (consulté le 31/01/09)

Ressources : Territoire et prise en compte du handicap

